

Titre	Utilisation des produits de nettoyage des bâtiments communaux
Action No	CE 6
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des produits de nettoyage répondant aux critères des écolabels européens - Veiller à une consommation raisonnable des produits - Communiquer les critères environnementaux retenus par l'administration dans le choix des fournisseurs
Constat	<ul style="list-style-type: none"> - La priorité doit être accordée à l'emploi de matériaux respectueux de l'environnement et recyclables - Les concierges font appel, déjà aujourd'hui, à des fournisseurs répondant aux critères "développement durable" - La charge globale de l'entretien de nettoyage des bâtiments du patrimoine administratif est-elle dans les normes ?
Actions proposées	<ul style="list-style-type: none"> - Procéder à un inventaire des principaux fournisseurs sollicités à ce jour par l'administration communale - Etablir les critères "développement durable" des principaux produits nécessaires à l'entretien des bâtiments communaux - Privilégier les produits et les fournisseurs certifiés "ECOxxxx ??" - Etablir des indicateurs sur la consommation des produits - Communiquer à la population, via le nouveau site de la commune et sur www.echallens21.ch, l'état des lieux à ce jour au niveau de la gestion communale et des actions futures qui seront retenues
Calendrier	1 ^{er} semestre 2009
Finance / Budget	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions envisagées ne sont pas onéreuses - Les produits "écologiques" sont-ils plus chers ?
Acteurs / Partenaires	Concierges Administration communale
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Créer les conditions-cadres visant à inscrire ce domaine d'activité dans une perspective de développement durable • Economiques ? • Montrer l'action communale en faveur du développement durable • Environnemental
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Eventuellement le prix des produits, sinon aucun
Exemple concret	
Remarques / Liens	